

**Instructions :**

- Le présent formulaire de requête doit être renseigné par l'organisation requérant une assistance technique auprès du Centre et réseau des technologies climatiques (CTCN) en collaboration avec l'Entité nationale désignée (END) du pays concerné.
- Le formulaire doit être signé par l'END. Veuillez-vous reporter à la liste à jour des END disponible à l'adresse : <http://unfccc.int/ttclear/support/national-designated-entity.html>.
- Le formulaire peut être retourné au format Word après y avoir apposé une signature électronique. Il est également possible de retourner le formulaire Word non signé, accompagné d'une copie signée et scannée au format PDF.
- En cas de requête multipays, chaque END doit signer un formulaire identique avant la remise officielle au CTCN.
- Les END souhaitant obtenir des fonds au titre du Programme de préparation du Fonds vert pour le climat (GCF) peuvent soumettre leur requête au CTCN en collaboration avec les autorités nationales désignées (AND).

<b>Pays requérant(s) :</b>	République du Congo
<b>Intitulé de la requête :</b>	<i>Réalisation d'une évaluation des Besoins Technologies (EBT) en vue de la mise en œuvre des CDN du Congo.</i>
<b>Entité nationale désignée :</b>	TERRA NOVA Consulting Joseph BADEVOKILA <i>Entité Nationale Désignée pour le Transfert des technologies Climatiques /Point Focal du CTCN</i> 4, rue Mont-Fouari - Diata BRAZZAVILLE Tel. : +242 066043237 E-mail : <a href="mailto:endcongo@gmail.com">endcongo@gmail.com</a> République du CONGO
<b>Organisation requérante :</b>	MINSTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE MATONDO Rosalie Ministre Palais des Verts Face Hôpital Mère Enfant Blanche GOMEZ Brazzaville – CONGO <a href="mailto:CongoFP@gmail.com">CongoFP@gmail.com</a>

**Objectif relatif au climat :**

- Adaptation au changement climatique
- Atténuation du changement climatique
- Adaptation et atténuation du changement climatique

**Périmètre géographique :**

- Niveau communautaire
- Niveau infranational
- Niveau national
- Requête multipays

Dans le cas des requêtes infranationales ou multipays, indiquez les zones géographiques concernées (provinces, états, pays, régions, etc.).

**Énoncé du problème relatif au changement climatique** (une page maximum) :

*Cette section doit répondre à la question : « Quel est le problème ? » Résumez le problème lié au changement climatique et/ou les conséquences négatives du changement climatique pour le pays auxquels la requête se propose de répondre.*

La République du Congo a mené sa première EBT en 2009. Cette EBT a la particularité d'être sommaire et désuète. En effet, les politiques et instruments de lutte contre les changements climatiques ont évolué, surtout depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris. Cela rend plus déterminante la mise en œuvre des engagements pris par les pays développés pour accompagner les pays sous-développés à renforcer leur lutte contre les changements climatiques.

Bien que certains pays sélectionnés pourront bénéficier du projet du PNUE soutenant les EBT (Phase III), dans le cadre des activités habilitantes du CCNUCC financées par le FEM, le Congo n'a pas eu l'opportunité de mettre à jour son EBT en raison du manque de compétences, de capacités et d'expertise nécessaires pour mener à bien ce processus. Ne pouvant bénéficier de l'appui du PNUE pour intégrer cette Phase III qui sera lancée sous peu, le Congo manque des fonds nécessaires et sollicite, pour cela, l'assistance technique du CTCN.

Cette assistance technique devra être financée par l'utilisation d'une partie des fonds alloué au Readiness Programme du Fonds Verts pour le Congo. Toutefois, depuis les premières étapes du soutien aux TNA entre 1999 et 2004, la méthodologie et le processus de l'EBT ont été considérablement améliorés dans le cadre du Programme stratégique Poznan du FEM sur le transfert de technologie, qui comprend la fourniture d'un soutien financier et technique ciblé aux pays pour cette EBT. La principale nouveauté introduite dans le projet Global TNA mis en œuvre par le PNUE dans le cadre du Programme stratégique Poznan du FEM sur le transfert de technologie entre 2009 et 2013 a été l'inclusion dans le processus TNA de l'élaboration d'un plan national d'action technologique (PAT) recommandant un cadre propice au développement et le transfert de technologies prioritaires à l'échelle souhaitée. Le besoin de mise en œuvre des C(P)DN vient renforcer cette nécessité.

Le Congo n'ayant plus de financement actuellement disponible dans son enveloppe du FEM, il souhaite cependant s'arrimer à cette phase III en utilisant pour le biais ci-dessus évoqué.

**Interventions en cours et antérieures mises en œuvre pour résoudre le problème** (une demi-page maximum)

*Cette section doit répondre à la question : « Quelles interventions ont été ou sont actuellement mises en œuvre afin de résoudre le problème ? » Décrivez les processus, les projets ou les initiatives qui sont, ou ont été, mis en œuvre dans le pays ou la région pour lutter contre le problème climatique énoncé précédemment.*

Aucun effort n'est encore entrepris. Cependant, la nécessité pour une mise en œuvre rapide et maîtrisée de ses CDN, la république du Congo souhaite avoir un Plan d'Action Technologique (PAT) qui

devra lui permettre

**Obstacles technologiques<sup>1</sup> spécifiques (une page maximum) :**

Cette section doit répondre aux questions suivantes : « Quels obstacles technologiques les interventions nationales décrites précédemment rencontrent-elles (ont-elles rencontré) ? » et « Comment l'assistance technique du CTCN complètera-t-elle ces interventions ? » En vous appuyant sur l'énoncé du problème et en tenant compte des interventions existantes décrites précédemment, décrivez les obstacles technologiques spécifiques rencontrés par l'organisation requérante dans le cadre du repérage, de l'évaluation ou du déploiement d'une ou plusieurs technologies climatiques, en vue de résoudre le problème énoncé. Les obstacles décrits doivent rester dans le périmètre de l'assistance technique souhaitée (voir section ci-dessous).

**Secteurs :**

Indiquez les principaux secteurs faisant l'objet de la requête :

- |   |  |  |   |
|---|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Littoral                             | <input type="checkbox"/> Alerte précoce et évaluation environnementale | <input type="checkbox"/> Santé humaine               | <input checked="" type="checkbox"/> Infrastructures et urbanisme  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Secteur maritime et pêche | <input checked="" type="checkbox"/> Eau                                | <input checked="" type="checkbox"/> Agriculture      | <input type="checkbox"/> Fixation du carbone                      |
| <input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique    | <input checked="" type="checkbox"/> <b>Forêt et Sylviculture</b>       | <input checked="" type="checkbox"/> <b>Industrie</b> | <input checked="" type="checkbox"/> <b>Énergies renouvelables</b> |
| <input checked="" type="checkbox"/> <b>Transports</b>         | <input checked="" type="checkbox"/> Gestion des déchets                |  |   |

Autres secteurs concernés :

**Approches et facteurs transversaux :**

Indiquez les approches et facteurs transversaux principaux :

- |   |  |  |  |
|---|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Communication et sensibilisation     | <input checked="" type="checkbox"/> Économie et prise de décisions financières | <input checked="" type="checkbox"/> Gouvernance et planification | <input type="checkbox"/> Communautaire |
| <input type="checkbox"/> Réduction des risques de catastrophe | <input type="checkbox"/> Écosystèmes et biodiversité                           | <input type="checkbox"/> Égalité des sexes                       |  |

**Demande d'assistance technique (une page maximum) :**

<sup>1</sup> Cela correspond à l'ensemble des équipements, techniques, connaissances et compétences pratiques nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et favoriser l'adaptation au changement climatique (Rapport spécial du GIEC sur le transfert de technologie, 2000).

**Énoncé du problème :**

**Efforts passés et en cours :**

Le Congo a ratifié l'Accord de Paris et a déposé ses instruments de ratification le 21 avril 2017 dernier. De ce fait, les CPDN du Congo sont devenus le premier CDN du pays.

A travers son Point Focal Climat, le pays veut se donner les moyens de dynamiser sa lutte contre les changements climatiques qui déjà affecte de manière perceptible, le pays. Pour être efficace, la question technologique est cruciale. Il convient donc d'identifier les technologies efficaces nécessaires pour l'implémentation de ses CDN et asseoir ainsi solidement, les différents mécanismes de résilience et, pour le pays, de relever son niveau d'ambition vers l'atteinte des objectifs de réduction de son niveau d'émission.

Le Congo va mener une série d'actions sous la CCNUCC : la Troisième Communication Nationale, le Rapport Biennal Actualisé, la mise en œuvre et la révision des ses CDN.

Le cadre de ces différentes actions couvre les actions visant à aborder des problèmes dans divers secteurs tels que l'eau, l'agriculture, la foresterie, les zones côtières, la biodiversité, la santé et d'autres écosystèmes vulnérables. Nonobstant le fait que la contribution du Congo aux émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) est très insignifiante, son rôle en tant que membre responsable de la communauté mondiale dans la lutte contre les changements climatiques, principalement dans le secteur de la REDD a souvent été souligné en accordant l'importance voulue aux efforts d'atténuation dans des secteurs tels que la foresterie.

En outre, le pays fait face à un déficit de compétences dans les différents domaines liés à la lutte contre les changements climatiques, dans le domaine de la mitigation, de l'adoption, du support au transfert de technologies et en matière de finance climatique ou comment savoir lever les fonds nécessaires auprès de organismes de financement dédiés.

Il se dénote, de toute évidence que soit prises des mesures appropriées concernant le renforcement des capacités, le renforcement institutionnel et le transfert de technologie requis afin de répondre adéquatement aux besoins du Congo.

**Assistance technique souhaitée :**

Placée sous la supervision et la coordination nationale de l'END du Congo, l'assistance technique internationale qui sera fournie par le membre du réseau du CTCN assurera des résultats de qualité et plus satisfaisants du processus de l'EBT mené par les pays. Cette EBT permettra au Congo de développer son Plan d'Action Technologique (PAT). Le prestataire qui fournira cette assistance du CTCN appuiera la coordination de la mise en œuvre du processus EBT/PAT avec l'END et fournira :

- (i) des conseils sur la mise en place de l'équipe nationale de l'EBT, sous la coordination de l'END ;
- (ii) le soutien à l'élaboration du plan de travail et du budget de l'EBT/PAT du Congo ;
- (iii) des conseils techniques pour les différentes activités requises pour mener le processus EBT/PAT ;
- (iv) la formation sur le processus et les méthodologies de l'EBT ;
- (v) assurer le contrôle de qualité des livrables.

Cette approche permettra au Congo de recevoir le même soutien que les pays qui bénéficieront de la prochaine série de l'EBT financée par le FEM et mise en œuvre par le PNUE.

La description de l'assistance technique doit s'inscrire dans un périmètre clairement défini et respecter le modèle suivant :

- Objectif global
- Catégories d'activités prévues devant être réalisées au titre de l'assistance technique
- Produits prévus devant être exécutés au titre de l'assistance technique

Veuillez noter que le CTCN fournit une assistance technique et n'a pas vocation à financer des projets.

**Calendrier prévisionnel :**

*Indiquez la durée prévue de l'assistance technique demandée au CTCN. Veuillez noter que celle-ci se limite à 12 mois maximum. 6 mois*

**Bénéfices attendus de l'assistance technique (égalité des sexes et autres) :**

*Décrivez les activités en lien avec l'égalité des sexes ainsi que les bénéfices attendus de l'assistance technique, dans ce domaine et dans d'autres secteurs (biodiversité, économique, social, culturel, etc.).*

Une EBT et PAT de haute qualité permettront au Congo de :

- (I) Aider à établir le GCF country strategy ;
- (II) Améliorer les processus institutionnels, les politiques et les règlements pour le déploiement des technologies climatiques en vue de la mise en œuvre de nos NDC ;
- (ii) Élaborer des programmes et des projets technologiques ;
- (iii) Élaborer des feuilles de route technologiques plus approfondies ou des plans d'action "spécifiques à la technologie" définies par secteurs ;
- (iv) Générer des requêtes ambitieuses pour le CTCN répondant aux priorités nationales en termes de technologies climatiques et pouvant bénéficier des financements climatiques tant des institutions internationales que des bailleurs privés ;

La livraison des conclusions de cette requête contribuera fortement à la mise en œuvre de la stratégie nationale du développement durable, faible en carbone et résistant au climat au Congo.

**Parties prenantes principales :**

*Dressez la liste des parties prenantes à la mise en œuvre de l'assistance technique demandée et décrivez leur rôle (p. ex., agences gouvernementales, ministères, instituts de recherche, universités, secteur privé, organisations communautaires, société civile).*

Parties prenantes	Rôle dans la mise en œuvre de l'assistance technique
Entité nationale désignée	Élaboration de la requête, Coordination de l'EBT et de la mise en œuvre du PAT
Organisation requérante	Ministère de l'Économie Forestière
Ajoutez une ligne pour chaque partie prenante supplémentaire, le cas échéant.	
<i>END Cote d'Ivoire</i>	<i>Guidance dans la compréhension du mécanisme de l'EBT</i>
<i>AND au Fonds vert pour le Climat</i>	<i>Endorsement de la requete pour le GCF</i>
<i>COMIFAC</i>	<i>Coordination administrative au niveau sous-regional</i>

**Conformité avec les priorités nationales** (2 000 caractères maximum, espaces compris) :

Expliquez en quoi l'assistance technique demandée est conforme aux priorités nationales relatives au climat, à savoir : les contributions déterminées au niveau national ; les plans nationaux pour le développement ; les plans de réduction de la pauvreté ; les évaluations des besoins technologiques ; les stratégies de développement à faible émission de carbone ; les mesures d'atténuation appropriées au niveau national ; les plans d'action technologique ; les plans nationaux d'adaptation ; les stratégies et plans sectoriels, etc.

Le Congo en tant que Partie à la CCNUCC vise à conduire cette EBT dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du cadre pour des actions significatives et efficaces visant à améliorer la mise en œuvre du paragraphe 5 de l'article 4 de la Convention adopté par la décision 4 / CP.7 et amélioré Par décision 3 / CP.13. Nous considérons aussi l'EBT comme un outil de compréhension des projets a mettre en œuvre pour réaliser les ambitions de développement au niveau national, en leur lien avec le développement de projets a tirer des CDN.

L'EBT est considérée comme un outil clé pour que le pays favorise la mise en œuvre des engagements nationaux sur le changement climatique et s'attaque aux défis posés par le réchauffement climatique, atténue ses risques et adapte les secteurs clés du pays L'économie pour faire face à ses conséquences. Le PNCE met particulièrement l'accent sur la nécessité de solutions technologiques novatrices pour résoudre les défis liés au changement climatique tant de l'atténuation que de l'adaptation en établissant une base pour le transfert de technologie.

Document de référence (précisez la date dudit document)	Extrait (précisez le numéro du chapitre, de la page, etc.)
Contribution déterminée au niveau national (CDN)	Les requêtes d'assistance technique auprès du CTCN doivent systématiquement être conformes et contribuer directement à la mise en œuvre de la CDN. Veuillez inclure une référence directe à la CDN/CPDN (chapitre, numéro de page, etc.).
Évaluation des besoins technologiques	EBT 2009
Plans nationaux d'adaptation	
Mesures d'atténuation appropriées au niveau national	
Autres documents de référence, le cas échéant	SCN, TCN

**Développement de la requête** (2 000 caractères maximum, espaces compris) :

Expliquez de quelle façon la requête a été développée au niveau national et décrivez le processus utilisé par l'END pour approuver la requête avant sa soumission au CTCN (quelle organisation a proposé la requête, quels étaient les différents acteurs impliqués et leur rôle, etc.). Indiquez également les réunions ou consultations ayant eu lieu pour développer et/ou sélectionner la requête, etc.

Cette requête s'appuie sur celle soumise par le Pakistan : *“Technical guidance and support for conducting the Technology Needs Assessment (TNA).*

Afin de nous aider dans compréhension du processus, une collaboration étroite a eu lieu avec l'END de la République de Cote d'Ivoire.

Alors que les parties prenantes nationales sont désireuses de conduire leur EBT, le pays veut que son EBT se fasse suivant les normes des EBT améliorées que les pays développent depuis 2009, dans le

cadre du Programme stratégique de Poznan sur le transfert de technologie du FEM. Les parties prenantes des pays reconnaissent qu'ils n'ont pas les compétences, les capacités et les compétences nécessaires pour mener un tel processus sans les conseils techniques et le soutien des experts internationaux reconnus de l'EBT.

Le Congo souhaite s'arrimer à cette la Phase III de l'EBT qui est sur le point de commencer. Il a donc été décidé de demander au CTCN une assistance technique internationale pour guider et soutenir le processus national de l'EBT en vue d'assurer des résultats de qualité et plus satisfaisants pour le pays.

Le CTCN utilisera les ressources allouées au Congo par le GCF dans son enveloppe du Readiness Programme.

#### **Documents généraux et autres informations utiles :**

- Énumérez tous les documents qui permettront au CTCN de mieux comprendre le contexte dans lequel s'inscrivent la requête et les priorités nationales. Tous les documents indiqués ou fournis doivent être mentionnés dans la ou les sections correspondantes de la présente requête, et leur lien avec la requête doit être clairement démontré. Veuillez joindre un exemplaire de chaque document au présent formulaire ou fournir un lien Internet permettant d'y accéder (le cas échéant). Ajoutez toute autre information que vous jugerez utile.
- Indiquez si la requête a été élaborée avec l'aide du Programme d'incubateur de requêtes du CTCN.

#### **FACULTATIF : Liens avec le Programme de préparation du Fonds vert pour le climat**

Le CTCN collabore avec le Fonds vert pour le climat (GCF) en vue de faciliter l'accès à des technologies respectueuses de l'environnement permettant de lutter contre le changement climatique et ses effets, en fournissant notamment aux pays une aide directe à la préparation par l'intermédiaire des autorités nationales désignées par le GCF. Ces interventions sont conformes aux directives du Conseil du GCF (Décision B.14/02) et de la CCNUCC (en particulier les paragraphes 4 et 7 de la Décision 14/CP.22 sur les relations entre le Mécanisme technologique et le mécanisme financier de la Convention<sup>2</sup>).

À ce titre, le CTCN met actuellement en œuvre plusieurs projets d'assistance technique financés par les fonds de préparation du GCF, par l'intermédiaire de l'Autorité nationale désignée (AND) du pays bénéficiaire pour le GCF. Toute demande d'aide formulée auprès du GCF, y compris le montant, est soumise aux conditions générales du GCF et doit être élaborée conjointement avec l'AND.

Indiquez si la requête a reçu l'autorisation préalable de l'AND en vue de l'obtention d'une aide à la préparation auprès du GCF.

**Engagement initial** : l'AND du pays requérant, désignée par le GCF, a contribué à l'élaboration de la présente requête et participera aux prochaines étapes des négociations de l'accord officiel pour l'obtention d'une aide à la préparation auprès du GCF.

**Engagement avancé (préféré)** : l'AND du pays requérant, désignée par le GCF, a contribué directement à l'élaboration de la présente requête et fait partie des cosignataires. Par cette signature, l'AND consent provisoirement à ce que le pays requérant ait recours aux fonds nationaux de

<sup>2</sup> Voir [https://unfccc.int/files/meetings/marrakech\\_nov\\_2016/application/pdf/auv\\_cop22\\_i8b\\_tm\\_fm.pdf](https://unfccc.int/files/meetings/marrakech_nov_2016/application/pdf/auv_cop22_i8b_tm_fm.pdf).

préparation pour appuyer la mise en œuvre de l'assistance technique.

Nom de l'AND :

Organisation de l'AND :

Date :

Signature :

**Suivi et impact de l'assistance technique :**

En signant cette requête, je confirme que des processus sont en place dans le pays requérant afin d'assurer le suivi et l'évaluation de l'assistance technique fournie par le CTCN. Je comprends que ces processus seront explicitement identifiés dans le plan de réponse du CTCN et utilisés dans le pays pour contrôler la mise en œuvre de l'assistance technique, dans le respect des procédures standard du CTCN.

**Signature :**

Nom de l'END :

Date :

Signature :

**LE FORMULAIRE DÛMENT REMPLI DOIT ÊTRE RETOURNÉ PAR COURRIEL À L'ADRESSE**  
[CTCN@UNEP.ORG](mailto:CTCN@UNEP.ORG)

L'équipe du CTCN se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous guider dans le processus de candidature.